

Prolongement du RER E à l'Ouest, le protocole de financement adopté par le STIF

Le Conseil du STIF a adopté le protocole global de financement, d'un montant de 3,8 Mds€ (hors matériel roulant), ainsi que la convention de financement pour la réalisation d'une première tranche des travaux du prolongement du RER E. Opération majeure pour le fonctionnement du réseau de transports franciliens, ce prolongement jusqu'à Mantes-la-Jolie constitue un engagement financier exceptionnel de l'Etat, de la Région Ile-de-France, de la SGP, des Conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine, de la ville de Paris ainsi que de la SNCF. Il sera mis en service à horizon 2022 jusqu'à Nanterre-La Folie et 2024 jusqu'à Mantes-la-Jolie.

■ Faire progresser la qualité de service et agir pour le développement des territoires

Le prolongement du RER à l'Ouest consiste à relier la gare d'Hausmann Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie en passant par le quartier d'affaires de La Défense. Visant à désaturer tout l'axe est-ouest, notamment le RER A qui est emprunté par plus d'un million de voyageurs par jour, ce projet permettra également de moderniser le système d'exploitation de l'ensemble de la ligne, par le déploiement d'un nouveau matériel roulant et d'un système d'exploitation de nouvelle génération à haute performance : Nexteo.

D'une longueur totale de 55 km, le prolongement de la ligne E à l'ouest comprend la réalisation d'un tunnel de 8 km entre Hausmann et Nanterre, le réaménagement de la ligne existante sur 47 km (depuis les Groues à Nanterre jusqu'à Mantes la Jolie) et la création de trois nouvelles gares : Porte Maillot, La Défense et Nanterre La Folie. Ce projet permettra ainsi de nouvelles correspondances pour les usagers : Les lignes de trains-rer A, C, L et U, la ligne 1 du métro, et les Trams 1, 2 et 3.

Les voyageurs de l'ensemble de la ligne bénéficieront de trains modernes et confortables avec la mise en service de rames à deux niveaux d'une nouvelle génération (RERNG) dont la consultation est en cours. Elles seront utilisées tant pour l'extension de la ligne vers l'ouest que pour le remplacement des rames MI2N équipant actuellement la ligne. Entièrement financées par le STIF, les 125 rames nécessaires représentent un investissement de l'ordre de 2 milliards d'euros.

Le trafic de l'ensemble de la ligne (branches Ouest et Est) est estimé à 89 000 voyageurs à l'heure de pointe du matin, soit un total de 620 000 voyageurs par jour.

Ce projet favorisera en outre le développement de plusieurs territoires :

- Les pôles économiques de l'ouest parisien en augmentant leur attractivité pour les habitants et les entreprises.
- La Défense et Nanterre grâce aux deux nouveaux arrêts prévus, pour permettre un accès plus facile et rapide du quartier d'affaires de la Défense tout en reliant davantage le RER E avec le centre de Paris.
- Les départements limitrophes en améliorant notamment les liaisons entre la Normandie et l'Île-de-France.

Le calendrier de la mise en service du projet :

- 2022 : mise en service du RER E jusqu'à Nanterre-La Folie et bénéficiant des premières réalisations à l'ouest ;
- 2024 : mise en service complète du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie.

Les chiffres du financement du prolongement du RER E :

Etat :	460 M€
Région Ile-de-France :	1 060 M€
Département des Yvelines :	200 M€
Département des Hauts-de-Seine :	150 M€
Ville de Paris :	130 M€
STIF :	81 M€
SGP :	1 478 M€
SNCF Réseau :	250 M€

+ 2 000M€ pour 125 rames neuves financées par le STIF

■ La carte du projet



Plus de détails sur le projet sur le site : <http://www.rer-eole.fr/>



Contacts Presse

→ Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info